



**HAL**  
open science

# Les concurrences française et britannique dans l'océan Indien. Points de vue des députés créoles Louis Brunet et François de Mahy (1870-1904)

David Gagneur

► **To cite this version:**

David Gagneur. Les concurrences française et britannique dans l'océan Indien. Points de vue des députés créoles Louis Brunet et François de Mahy (1870-1904). *Revue historique de l'océan Indien*, 2011, France/Grande-Bretagne dans l'océan Indien (XVIIe-XXIe siècles). De la rivalité à l'alliance, 07, pp.139-150. hal-03419186

**HAL Id: hal-03419186**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03419186>**

Submitted on 8 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Les concurrences française et britannique dans l'océan Indien**  
**Points de vue des députés créoles Louis Brunet et François de Mahy**  
**(1870-1904)**

David Gagneur  
La Réunion

« Le gouvernement français a été informé qu'un certain nombre de chasseurs anglais sont déjà partis à Madagascar où ils se proposent d'organiser le sport de tir aux Français... »<sup>387</sup>

« En 1870, la France est certes une puissance d'outre-mer, mais d'un rang mineur »<sup>388</sup>. Par cette assertion, Jacques Binoche place d'emblée la France derrière le Royaume-Uni<sup>389</sup>. Il faut bien reconnaître que l'idée d'expansion coloniale est loin d'être acquise dans un pays défait par l'Allemagne, qui a du mal à se remettre de cette meurtrissure, et dont les préoccupations sont autrement plus tournées vers sa reconstruction intérieure. Et pourtant, la France devient l'une des plus grandes nations expansionnistes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en occupant de vastes territoires.

Le contexte y est favorable : pour recouvrer son prestige dans le concert des grandes nations, pour accroître dans une moindre mesure son influence économique, la France est entraînée dans une course au *clocher colonial*. Son principal adversaire, le Royaume-Uni, possède déjà une longueur d'avance et domine ce mouvement général, principalement par sa vision impérialiste de la colonisation.

Dans l'océan Indien, les affrontements sont déjà séculaires. Si la péninsule indienne et les Mascareignes ont déjà fait l'objet d'un « partage » au terme de longs affrontements, l'Afrique, Madagascar et quelques îles suscitent toutes les convoitises. La petite et « vieille colonie » de La Réunion ne saurait demeurer en reste dans cet entraînement. Entre 1870 et 1904, deux députés réunionnais, François de Mahy et Louis Brunet<sup>390</sup>, martèlent aussi

---

387 Extrait du journal *Le Madagascar*, 7 février 1895 (Rédacteur en chef : M. Maigne de la Solayrie) in Louis Brunet, *L'œuvre de la France à Madagascar*, Paris, A. Challamel, 1903, p. 353-357.

388 Jacques Binoche-Guedra, *La France d'outre-mer 1815-1962*, Paris, Masson, 1992, p. 60.

389 Nous employons indistinctement Royaume-Uni et Angleterre car c'est souvent la seconde appellation qui a cours pour la période étudiée.

390 François de Mahy (1830-1906), député de 1870 à 1906 et Louis Brunet (1846-1905), député de 1890 à 1905.

bien à Paris qu'à La Réunion leur conception d'un grand empire colonial français, indissociable de la multiplication des revendications conflictuelles : parce que leur île doit avoir une place privilégiée dans cette ruée vers de nouveaux espaces.

### **I – « L'anglophobie » des parlementaires : de la répulsion à la fascination**

Rappeler l'aversion de la famille Brunet pour l'Anglais serait trop long. De récentes lectures nous ont cependant appris que le premier des Brunet, Jacques, fut à un moment de sa vie flibustier et considérait ceux qui portaient l'habit rouge comme étant le principal adversaire. Il convient de préciser que deux oncles de Louis Brunet ont montré cette cohérence de comportement en refusant de prêter le serment d'allégeance aux Anglais, lors de l'occupation de l'île Bonaparte par ces derniers en 1810. Sans doute le jeune Louis Brunet a-t-il entendu la mémoire familiale lui rappeler les propos de son oncle, Sully Brunet, le plus illustre de ses ancêtres : « J'avais été élevé en haine de l'Angleterre ; un habit rouge m'impressionnait comme la vue d'un reptile et il m'inspirait même parfois des pensées mauvaises, qui, à mon sens alors, étaient des combinaisons méritoires ; car tout me semble permis pour se débarrasser d'un ennemi de mon pays »<sup>391</sup>.

De son côté, Louis Brunet voit « Les Anglais partout »<sup>392</sup>. Une simple analyse comparative des termes employés pour désigner les Britanniques et encenser les Français serait à cet égard significative. « Il faut avoir voyagé pour se bien rendre compte des tendances envahissantes des Anglais et des procédés, toujours les mêmes, employés par cette nation pour mettre la main sur tous les territoires qui paraissent lui convenir. Les autres États font le jeu de l'Angleterre, par faiblesse, par désintéressement, par ignorance de ce qui est la grandeur des peuples »<sup>393</sup>.

« Ces Anglais! Ils ont tout pris aux autres, même leur langue, et l'on put lire en exergue, sur la porte du jardin qui précède les citernes, [celles de la ville d'Aden], la vieille devise française : "Dieu et mon droit" »<sup>394</sup>.

Certes, Louis Brunet manifeste dans ses écrits cette antipathie du Royaume-Uni, mais ne reconnaît-il pas d'une certaine façon son audace et sa puissance sans égal dans la course au partage du monde ? La faiblesse et le désintéressement sont les principaux griefs reprochés aux gouvernements français, frileux en matière coloniale. La diplomatie française consiste, depuis la défaite, à se montrer prudente lorsqu'il s'agit de politique étrangère. L'objectif est de ne pas contrarier l'Angleterre, la France n'ayant pas encore

---

391 Sully Brunet « L'île Bourbon sous l'occupation anglaise » in *Bulletin du Cercle Généalogique de Bourbon*, n°38, novembre 1992, Sainte-Clotilde, [s. n.], p. 1083-1088.

392 BDR, Louis Brunet, *De Marseille à Tamatave*, Paris, Librairie Charles Delagrave, 1898, p. 26.

393 *Idem*.

394 BNF, François de Mahy, « Un peu de politique métropolitaine à propos de politique coloniale » in *La Nouvelle Revue*, Tome 76, Paris, janvier-février 1892, p. 232.

les moyens d'un conflit avec une puissance européenne. Cette attitude explique le sentiment de timidité de cette politique, dénoncée par le député.

Rien de familial dans la répulsion envers le Royaume-Uni que professe François de Mahy. Sous forme de reproches, François de Mahy évoque la puissance néfaste des sociétés bibliques anglaises outre-mer. C'est, semble-t-il, la cause essentielle de l'éviction de la France de la scène internationale. La propagande religieuse est présentée comme le nœud gordien de cette éviction. Le protestantisme sert l'expansionnisme britannique. En face, l'Église gallicane française ne dispose pas de moyens semblables à ses rivales britanniques. François de Mahy édicte les principes de ce colonisme religieux dans son ouvrage : « Celles-ci [les sociétés bibliques anglaises], en effet, sont des institutions avant tout nationales, où le sentiment religieux est subordonné à l'intérêt de l'Angleterre. La foi religieuse, chez elles, est l'instrument pour la propagande de la domination britannique. Leur vrai culte, c'est l'Angleterre. Répandre l'influence anglaise, servir la politesse anglaise dans le monde entier, est la mission qui leur a été assignée par leur premier fondateur, Cromwell. Elles sont restées fidèles à la pensée de ce grand Anglais et à sa manière : politique et religion, l'une portant l'autre ».

Pourtant François de Mahy a épousé Valentine Panchaud de Bottens, une protestante suisse issue de la grande bourgeoisie vaudoise<sup>395</sup>. Cette alliance avec une famille huguenote prouve que de Mahy a dépassé les clivages religieux pour pencher vers un mariage d'inclination, mais nous ne savons pas si les noces ont été célébrées religieusement ; en revanche, ses filles ont reçu le sacrement du baptême catholique<sup>396</sup>.

La raison de son anglophobie est à chercher ailleurs. Et c'est, une fois encore, à l'instar de Louis Brunet, l'ambition britannique et la supériorité des moyens mis en œuvre Outre-mer qui irritent le colonial... Mais cet élan indubitablement le fascine. Il s'en fait l'écho dans *Mon voyage*, lors d'une énième traversée qui le ramène à La Réunion pour des élections législatives (en 1893) : « La reconfiguration de l'idéal impérial »<sup>397</sup> du *Greater Britain* de Charles Dilke, qui invite ses compatriotes à conquérir le monde, suscite l'admiration quelque peu résignée du député : « Elle est d'ailleurs la conception de tout Anglais, elle est l'essence même du loyalisme britannique,

395 Elle a baigné dans un milieu érudit, son père, Abraham Sigismond Panchaud de Bottens, est membre de la Société de lecture genevoise, lieu d'études et d'échanges et espace intellectuel dynamique de Genève. La Société de Lecture a été fondée en 1818 et s'installe dans l'Hôtel du Résident de France où elle se trouve toujours. Elle a été fortement soutenue par tout ce que Genève comptait alors de personnalités riches et influentes. L'acte de naissance de Valentine Panchaud de Bottens nous a été envoyé par les *Archives d'État de Genève*.

396 Ses filles Florence et Adèle ont été baptisées en même temps, en 1858, à Saint-Pierre. Source : Relevé des baptêmes 1770-1910 du Cercle Généalogique de Bourbon. Vérification faite dans les registres de baptêmes par Emmanuelle Damour, des Archives diocésaines.

397 L'expression est de Christophe Charle, « Le monde britannique, une société impériale (1815-1919) ? » in *Varia, Cultures et conflits*, n° 77, Paris, printemps 2010, 118 p.

*GREATER BRITAIN* ! L'accroissement de l'Angleterre, l'Angleterre chaque jour plus grande, plus étendue, plus puissante, couvrant de ses navires, de ses marchandises, de son drapeau, de ses nationaux, de ses bibles, de son prosélytisme, une plus large surface des terres et des mers ! »<sup>398</sup>.

Sans doute existe-t-il une répulsion de l'Anglais, mais qui doit être nuancée paradoxalement par une fascination à peine dissimulée de l'action, des réalisations de cette puissance coloniale. Une telle efficacité vaut à Louis Brunet des « Réflexions moroses »<sup>399</sup> tandis que François de Mahy constate que « c'est à la France surtout qu'il appartient de rendre facile la tâche de l'Angleterre »<sup>400</sup>.

S'ils sont tous les deux de fervents partisans de la colonisation, la démarche de François de Mahy diffère quelque peu de celle de son cadet. Il ne s'agit pas pour lui de faire l'apologie de la France colonisatrice mais de critiquer, dans l'ensemble, l'attitude de son pays en matière de politique étrangère et surtout coloniale. Louis Brunet combat de manière différente. L'ensemble de ses œuvres colonistes vise à favoriser l'expansion, tandis que le « Grand Créole » critique avec virulence l'état de l'Empire. À plusieurs reprises, dans la *Nouvelle Revue*, il condamne l'incohérence de la politique coloniale française. Le reproche fait aux dirigeants est de compromettre les chances d'expansion par la politique de compromission entretenue avec la « perfide Albion ».

« À mon avis, tout le mal vient de ce que (passez moi l'expression) nous n'avons pas la tête à nous. J'entends par là que nos dirigeants ne conduisent pas toujours nos affaires d'après leurs lumières propres et spontanées, dominés qu'ils sont par une influence extérieure trop souvent prépondérante »<sup>401</sup>. Nous lisons plus loin : « Il est grand temps qu'une éducation émancipatrice nous affranchisse enfin des influences d'outre-Manche qui ont pesé et pèsent encore si lourdement sur les destinées de notre pays. »<sup>402</sup>.

Nous retrouvons la même anglophobie que celle exprimée dans les ouvrages de Louis Brunet, mais si François de Mahy pense que le gouvernement français est subordonné à la domination britannique, Louis Brunet insiste davantage sur la mauvaise volonté, sur l'inertie de la France, qui pourrait mener une politique plus offensive. Pour le premier, une politique coloniale passe par un affranchissement de la tutelle d'outre-Manche, pour le second, la patrie doit conduire une stratégie plus agressive.

Cette vision politique de l'Outre-mer pose le problème de la géopolitique de la colonisation. S'appuyant sur une observation empirique,

---

398 BNF, François de Mahy, « Mon voyage » in *La Nouvelle Revue*, Tome 84, Paris, janvier-février 1893, p. 262-263.

399 Louis Brunet, *De Marseille à Tamatave*, Paris, Ch. Delagrave, 1898, p. 26.

400 BNF, François de Mahy, « Mon voyage », *op. cit.*, p. 259-260.

401 BDR, François de Mahy, « Un peu de politique métropolitaine à propos de politique coloniale », *op. cit.*, p. 6.

402 *Ibid.*, p. 19.

les parlementaires effectuent leur propre partage du monde dans lequel Français et Britanniques n'ont de cesse de s'affronter.

## II – Une vision géopolitique de la colonisation

### A. Sentiments mitigés en ce qui concerne le partage de l'Afrique

Au moment où Louis Brunet termine *De Marseille à Tamatave*, le partage du monde, et surtout de l'Afrique, est pratiquement effectué. Si le problème de l'Afrique noire occidentale l'intéresse moins puisque la France réussit à s'imposer sur cette partie importante du continent, en revanche, la situation des possessions françaises en Afrique orientale le préoccupe. La France s'est fait dépasser par l'Angleterre et de nouveaux concurrents apparaissent : l'Allemagne et l'Italie. Louis Brunet déplore la situation faite aux dépendances françaises dans cette région.

Prenons l'exemple de Cheik-Saïd. Louis Brunet effectue un rappel historique minutieux et documenté de la situation de cette contrée. La maison Rabaud frères achète la baie au cheik local en 1868 et la revend à l'État français quelques années plus tard. En 1870, l'Empire ottoman reconnaît à la France des droits sur Cheik-Saïd, dont la seule vocation, jusqu'à lors, était de servir de dépôt au charbon de terre. Or ce territoire n'est pas occupé par la France et est laissé à l'état d'abandon. Voilà qui suffit aux représentants de La Réunion qui s'offusquent de cette passivité. Louis Brunet s'indigne de ce manque d'intérêt et se demande : « Quand le gouvernement se décidera-t-il à prendre des mesures pour l'occupation de Cheick-Saïd ? Voilà ce que les Français, qui sont à bord, se demandent avec tristesse. En vain cherchons-nous des yeux, même sur un seul point, le pavillon de la France. Rien. Le seul drapeau qui flotte est rouge, orné du croissant et de l'étoile. C'est celui de la Turquie ! ».

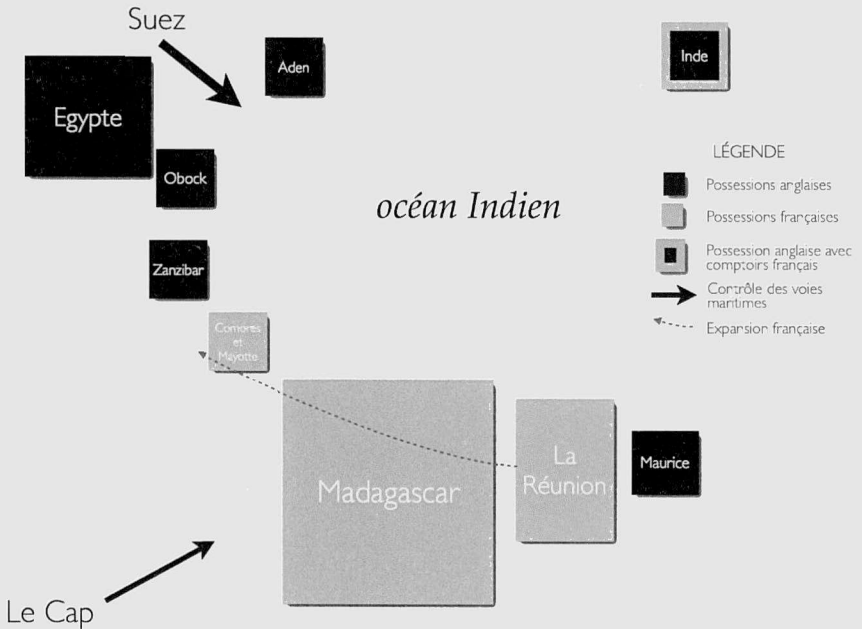
François de Mahy s'était déjà inquiété de ce laxisme plus tôt. « Si les Français s'y étaient établis, depuis le temps, ils en auraient fait une station meilleure qu'Aden et mieux placée sur la route. Mais, hélas ! Nous avons eu longtemps des hommes d'État plus ménagers des intérêts de l'Angleterre que des nôtres, et cela dure encore, comme j'ai eu tant de fois à le constater dans nos affaires de Madagascar »<sup>403</sup>.

Les deux hommes montrent une convergence d'opinion à douze ans d'intervalle ! En définitive, si ce territoire figure sur les cartes comme une possession française, il n'est pas mis en valeur par la Métropole. L'ambition affichée de Louis Brunet comme celle intentionnelle de François de Mahy, est de susciter un intérêt pour la question coloniale. En ces termes leurs récits servent bien de support à la diffusion de sa théorie coloniale.

---

403 François de Mahy, *Autour de Bourbon et de Madagascar. Fragments de lettres familières*, op. cit., p. 23.

## La vision géopolitique de l'océan Indien d'après L. Brunet et F. de Mahy



NB : cf. précisions sur cette carte présentant des aspects chorématiques<sup>404</sup>

L'Afrique orientale mérite une politique plus volontariste de la part de la France. Si cette dernière a perdu toute velléité expansionniste en Égypte, force est de constater pour les parlementaires la tâche accomplie par leur pays. Le canal de Suez concentre toute l'œuvre bienfaisante de la France outre-mer. Louis Brunet est fasciné par l'Égypte, carrefour des civilisations, entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. « L'Égypte est la route du monde »<sup>405</sup>. L'écrivain loue l'entreprise universelle de Ferdinand de Lesseps, mais il constate le mépris qu'affectent les habitants de Port-Saïd envers les Français qui, le comble pour cet homme, parlent de plus en plus anglais. En réalité, depuis 1875, le gouvernement britannique de Benjamin Disraeli a pris la décision de racheter toutes les actions du khédivé Ismaïl, gravement

404 Précisions sur cette carte présentant des aspects chorématiques. Nous avons choisi d'avoir recours aux chorèmes pour réaliser une représentation schématique de l'espace choisi qui tient compte de toute la dynamique présente sur le territoire étudié, d'après les œuvres et les interventions des deux parlementaires. Le contrôle des voies maritimes par les Britanniques est matérialisé par des flèches, proportionnellement à l'importance stratégique considérée. La flèche avec un trait discontinu symbolise l'avancée française (ou du moins son ambition) vers l'Afrique orientale. Chaque entité géographique est représentée à proportion de l'importance qu'elle revêt aux yeux des députés et de la place qu'elle occupe dans leurs œuvres : ainsi Madagascar est le point nodal de la question coloniale dans l'océan Indien, tandis que La Réunion est la force centripète de l'expansionnisme français dans cette mer des Indes.

405 Louis Brunet, *De Marseille à Tamatave*, op. cit. p. 37.

endetté. Au sein de la Compagnie universelle fondée par Ferdinand de Lesseps, les Britanniques sont désormais majoritaires et exercent le contrôle de cette voie maritime. De plus l'Angleterre a annexé l'Égypte depuis 1882, renforçant sa présence en Afrique orientale. Pour François de Mahy, la France a creusé un canal pour l'Angleterre, criant haro sur l'ambition de Charles Dilke : « Sa politique égyptienne est bien nette : laisser la France bien travailler pour l'Angleterre ; le travail fini, déloger la France, s'établir soi-même, puis colorer l'établissement anglais du nom de neutralité de l'Égypte »<sup>406</sup>.

Quant à Obock, le député rappelle qu'il s'agit d'un point stratégiquement important. Sans doute parce que la France, qui possède ce rocher depuis 1862, n'en découvre l'utilité que durant la guerre contre la Chine de 1884 à 1885, lorsque les Anglais refusent le ravitaillement des vaisseaux français à Aden, en invoquant le principe de neutralité.

Louis Brunet conçoit une géopolitique africaine sans concession où la France se doit d'être présente sur tous les fronts. Les députés doutent parfois de la conviction des gouvernements et des parlementaires. Selon leurs vues, si la France ne s'embarrasse pas des questions coloniales de l'Afrique orientale, elle adopte en contrepartie une politique sensiblement plus volontariste dans l'océan Indien occidental.

## B. L'océan Indien occidental

L'océan Indien occidental est la pièce maîtresse de leur vision de cet espace colonial.

L'écrivain Brunet estime que la France a fait les frais d'un partage qui a laissé Zanzibar aux Anglais<sup>407</sup>. Selon lui, ce territoire n'aurait en définitive pas dû être sacrifié pour Madagascar ; « Avouons-le, nous avons négligé Zanzibar » concède son collègue François de Mahy, avant de rajouter « Qui ne sait se borner ne sut jamais coloniser... »<sup>408</sup>. Certes, Brunet et de Mahy ne regrettent pas que la chancellerie française ait pu obtenir la Grande Île, mais le problème épineux de la conquête se profile à l'horizon, alors que Zanzibar est tombée aux mains des ennemis sans résistance. Ailleurs, les parlementaires dressent un bilan de la présence française dans cette partie de l'océan Indien.

Louis Brunet plaçait de grands espoirs dans l'avenir de Mayotte dont la position au milieu du canal du Mozambique aurait pu constituer un foyer commercial intense. Mais l'hostilité des conditions naturelles, notamment la

---

406 BNF, François de Mahy, « Mon voyage », *op. cit.*, p. 263.

407 Le Royaume-Uni et l'Allemagne reconnaissent le protectorat français sur Madagascar le 5 août 1890, en contrepartie la France concède aux Britanniques le protectorat sur Zanzibar.

408 BNF, François de Mahy, « Responsabilités diplomatiques » in *La Nouvelle Revue*, Tome 100, Paris, 1896, p. 728.



chaleur, empêcherait, pensait-il, les Européens de s'établir durablement dans cette île.

Les Comores, elles, sont perçues comme de simples dépendances de Mayotte où se concentre toute l'administration coloniale.

Louis Brunet accepte l'idée de la perte de Maurice sans oublier toutefois la forte présence de descendants de Français dans cette colonie anglaise.

Quant à La Réunion, elle n'est pas perçue comme une colonie. Son île possède à ses yeux le statut privilégié de « vieille colonie » et en ce sens n'a plus à démontrer sa francité.

Tous les espoirs d'un expansionnisme de grande envergure dans la zone reposent sur la colonisation de Madagascar, dont l'objectif n'est ni plus ni moins d'en faire une « France orientale », selon une expression chère au député.

D'après les éléments esquissés, la doctrine coloniale des deux représentants de La Réunion devient plus claire. Nationalistes, expansionnistes inflexibles et rigoureux, ces colonistes donnent leur pleine mesure dans la colonisation de Madagascar, pour laquelle ils rencontrent une fois de plus l'ennemi anglais.

### III – Un nouveau terrain de rivalités : Madagascar

Les parlementaires réunionnais ont toujours été très attentifs à la situation de la Grande Île. Manifestant une volonté inébranlable de conquérir Madagascar, ils se heurtent une fois de plus aux menées britanniques, surtout celle des missionnaires, qui entravent la pénétration française.

L'évangélisme anglais se montre de fait efficace dans les colonies. Madagascar illustre cette vigueur de l'Église protestante. Pour les députés, « L'ascendant méthodiste » sur les souverains de Madagascar se manifeste de manière durable<sup>409</sup>. Après la bienveillance de Radama I<sup>er</sup>, Ranavalona I<sup>ère</sup> applique une politique réactionnaire, hostile à tous les étrangers. Radama II reconduit la politique de son aïeul Radama I<sup>er</sup>, ouverte aux Occidentaux. Les missions protestantes ont par conséquent le champ libre pour s'étendre dans l'île. La consécration de cette bonne disposition pour l'Église protestante a lieu lors de deux événements, le couronnement de Ranavalona II durant lequel les idoles sont remplacées par la Bible, et les baptêmes et mariage chrétiens de Ranavalona II et de Rainilaiarivony, premier ministre.

De Mahy fustige : « [...] Le hasard n'est pour rien dans tout cela. Un pareil ensemble, coordonné, logique, concourant à un but, à un résultat déterminé, n'est pas un accident. C'est un système, un ferme dessein, une politique »<sup>410</sup>.

---

409 Françoise Raison-Jourde, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIXe siècle*, Paris, Karthala, coll. Hommes et sociétés, 1991, passim.

410 BNF, François de Mahy, « Un peu de politique métropolitaine à propos de politique coloniale », *op. cit.*, p. 232.

Au-delà du succès de ces sociétés bibliques, en lesquelles il perçoit des instruments de propagation de la domination du Royaume-Uni, c'est tout ce que Madagascar compte de Britanniques qui est suspect aux yeux du « Grand Créole » : de l'aventurier Digby Willoughby, devenu général des forces armées hova à Samuel Procter, principal importateur anglais établi à Tamatave, suppôt désigné de la trahison contre la France<sup>411</sup>.

François de Mahy tente d'asseoir l'emprise de la France sur Madagascar, lors de son passage au ministère de la Marine et des Colonies le 31 janvier 1883, en décidant de lancer une expédition punitive contre ceux qui souhaitent spolier le patrimoine des Français<sup>412</sup>. Majunga et Tamatave sont bombardés, et tous les accès côtiers sont neutralisés par un blocus. Toutefois, cette opération militaire s'enlise, incitant la Chambre des Députés française à réclamer dès 1885 des pourparlers qui aboutissent au traité du 17 décembre de la même année, consacrant le protectorat français sur Madagascar. De Mahy, qui a quitté entre-temps ses fonctions ministérielles, blâme la diplomatie française qu'il juge bienveillante à l'égard des puissances rivales.

« Elles [Il s'agit ici des deux co-partageants, Allemagne et Royaume-Uni] voulurent bien admettre également que la France pouvait exercer un protectorat avec toutes ses conséquences sur son île de Madagascar, étant bien stipulé que lesdites conséquences seraient que les sociétés anglo-bibliques continuassent à exercer le droit d'y faire les cent coups et que les nationaux anglais conservassent dans l'île toutes sortes de privilèges et de facultés. Arrangement ironique, immoral, blessant pour nous »<sup>413</sup>.

Le « Grand Créole » avait en effet à l'esprit l'article 6 du traité, qui ne réglait en rien la question des biens des Français, qui ne sont plus susceptibles d'appropriation puisqu'ils ne sont désormais que des locataires par baux emphytéotiques.

Louis Brunet évoque également la question des luttes confessionnelles dans la Grande Île mais ne soutient pas uniquement la responsabilité britannique et protestante exclusive dans l'échec de la politique coloniale française et s'en prend aux jésuites, il rapporte et partage les propos de missionnaires évangéliques parisiens : « Les Jésuites se comportent comme s'ils étaient les maîtres du pays : ils ne se bornent pas à terroriser les populations par la diffamation, les menaces et parfois les violences. Ils parlent avec dédain des autorités françaises elles-mêmes, qu'ils menacent de leurs représailles si elles ne leur obéissent pas et dont ils ne

---

411 *Ibid.*, p. 231.

412 Des Français prétendent subir les brimades des Hovas. De surcroît, les héritiers de feu Jean Laborde, ancien consul de France et industriel dans l'Imerina, se voient dans l'impossibilité de récupérer leur succession puisqu'une loi locale interdit aux *Vazahas* de devenir propriétaires terriens.

413 BNF, François de Mahy, « Responsabilités diplomatiques », *op. cit.*, p. 28.

craignent pas de contredire les déclarations les plus solennelles »<sup>414</sup>. Sans mésestimer le rôle de cette œuvre missionnaire dans la colonisation, force est de reconnaître que le parlementaire cède au dogme républicain, méfiant à l'égard des Églises et en plein débat sur laïcisation en Métropole<sup>415</sup>.

Certes, cette supériorité évangélicatrice des missions anglaises mériterait une approche plus circonstanciée qui dépasse le cadre de notre contribution. François de Mahy pousse plus loin cette défiance excessive de la colonisation insidieuse et d'apparence pacifique de l'Angleterre : il pense que ces sociétés bibliques progressent sur le sol de la Métropole. Une carte de France divisée en provinces de la Société biblique britannique et étrangère est reproduite dans son ouvrage.

Toutefois, il s'agit d'un facteur, parmi tant d'autres, qui entrave le bon déroulement de la conquête de Madagascar. L'opinion de Brunet devient même excessive, n'envisageant aucun milieu : « Le but poursuivi a été avant tout de démontrer qu'à Madagascar la France n'a pas seulement des "droits historiques", suivant la formule généralement employée. Elle est chez elle. Les Hovas, inventés de toutes pièces par la politique anglaise, sont des usurpateurs et des oppresseurs »<sup>416</sup>.

Bien évidemment, d'un point de vue tactique, l'auteur entend bien ethniciser la colonisation de Madagascar, ayant à l'esprit les factions qui peuvent diviser le pays et le parti que la France pourrait tirer de l'affaiblissement des Hovas<sup>417</sup>. Aucune négociation ne doit être envisagée dans l'expédition militaire en préparation. Le député accueille d'ailleurs froidement une dépêche télégraphique de source britannique, stipulant que la reine se déclare prête à accepter sans conditions les prétentions françaises : « On ne part pas en guerre contre un ennemi qui se soumet. Reste à savoir si, en admettant même que la dépêche anglaise soit vraie, ce n'est pas encore un de ces moyens dilatoires dont nos voisins ont, de longue date, enseigné la pratique à la peuplade hova »<sup>418</sup>.

Quoi qu'il en soit, et même après la prise de possession de la Grande Île, les œuvres des missionnaires britanniques semblent ardemment politisées, en mettant l'éducation au cœur de l'éveil d'une conscience nationale, formant vraisemblablement à terme les futurs chefs de file de la contestation de la présence française.

Brunet note que « La façon dont on y enseigne l'histoire est sujette fortement à caution, dit un journal [La Politique coloniale du 22 janvier 1903], je n'en veux pour preuve que certains rapports très sincères que j'ai eus en mains à Tananarive. Ils y relataient qu'on apprenait aux indigènes

---

414 Louis Brunet, *L'œuvre de la France à Madagascar*, op. cit. p. 339.

415 Au moment où Louis Brunet écrit ces lignes, la loi sur les associations de juillet 1901 limite l'emprise des congrégations religieuses dans l'enseignement en France. Les congrégations catholiques doivent déposer une demande d'autorisation. En 1902, sous le cabinet Émile Combes, les congrégations catholiques non autorisées sont fermées.

416 Louis Brunet, *La France à Madagascar*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1895, p. 353.

417 C'est ce que met en pratique quelques années plus tard le gouverneur Gallieni, en matant ou remplaçant tous les dignitaires Hovas.

418 Louis Brunet, *La France à Madagascar*, op. cit., p. 356.

notre défaite à Fashoda [sic] ; et que, d'ailleurs, nos vainqueurs devraient bientôt nous chasser de l'île »<sup>419</sup>.

Le nouveau gouverneur général, Joseph Gallieni, qui entend pacifier Madagascar, a compris que l'école doit avoir une place centrale dans la domination du pays. Les Hovas comprennent vite que la maîtrise de la langue coloniale – le français – leur permettra de gravir les échelons ou d'occuper des fonctions intéressantes de l'administration locale. Dans le droit fil de la laïcisation qui s'est opérée sur le sol de la Mère patrie, Gallieni supprime toutes les subventions aux écoles religieuses, souhaitant écarter tout esprit confessionnel de l'enseignement officiel. La décision prenait tout son sens dans une île où, d'une part, il convenait d'affirmer la stricte neutralité républicaine envers les luttes entre les protestants et les catholiques ; d'autre part, il ne fallait pas pour l'administrateur entretenir la confusion d'un catholicisme au service de la colonisation française.

« Que les Malgaches qui appartiennent aux confessions catholique ou protestante confient leurs enfants aux écoles neutres de l'État, ou aux écoles libres – catholiques ou protestantes – françaises : c'est leur droit. Mais sans mettre en question la liberté religieuse, on peut s'étonner de voir tant d'écoles étrangères, plusieurs centaines, installées dans un pays français », et Brunet rajoute plus loin, comme une antienne, comme un *credo* dont il ne faut jamais se départir « A Madagascar, comme dans toutes nos colonies, c'est l'infiltration anglaise qu'il faut redouter, qu'il faut combattre, qu'il faut détruire »<sup>420</sup>.

Au terme de cette première approche d'une vision géopolitique des concurrences britannique et française dans l'océan Indien à travers les publications des députés Brunet et De Mahy, les grandes caractéristiques du colonialisme de François de Mahy et de Louis Brunet sont claires. Leurs discours enflammés contre la « Perfide Albion » trouvent pour l'aîné des députés – le « Grand Créole » François de Mahy – leur enracinement dans son anti-protestantisme, rejoignant en cela les nationalistes Charles Maurras et Maurice Barrès, avec lesquels, faut-il le souligner, il entretient des relations étroites<sup>421</sup> ; pour le plus jeune, le « Vaillant Créole » Louis Brunet, il s'agit davantage d'un héritage familial, d'un atavisme de comportement, mais également d'une révolte contre un ordre mondial presque subi, imposé. Tous deux possèdent au surplus une vision géopolitique de la colonisation cernant du même coup les enjeux stratégiques, et le retard de la France dans le *Scramble for Africa*. Ils se montrent clairvoyants en constatant la prééminence anglaise. Cette supériorité est tactique, technique, économique.

---

419 Louis Brunet, *L'œuvre de la France à Madagascar*, op. cit., p. 587.

420 *Ibid.* p. 587-588 pour les deux citations.

421 Nous rejoignons en cela l'analyse émise par Fabrice Serodes, *Anglophobie et politique. De Fashoda à Mers el-Kébir*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 50.

C'est cette observation qui stimule leurs harangues à la Chambre des Députés, et les amènent à « doper » l'expansionnisme par leur contribution littéraire et politique. Leur adhésion à la doctrine assimilationniste en fait des apôtres d'une France coloniale forte. La République française est une et indivisible. En ce sens, les colonies apparaissent comme le prolongement de la Mère-patrie. En outre, leurs écrits distillent aussi une conception manichéenne de la colonisation, celle mettant toujours en exergue le truisme de l'égoïsme britannique contre la générosité française<sup>422</sup>.

C'est d'ailleurs Louis Brunet qui résume le mieux ce poncif français de la colonisation : « En face de l'impérialisme anglais, qui s'affirme chaque jour brutal et sans scrupule, élevons la conception française généreuse et fraternelle »<sup>423</sup>.

*David Gagneur est Docteur en Histoire contemporaine, chargé de cours à  
l'Université de La Réunion  
david.gagneur@orange.fr*

---

422 Idée mise en avant par Fabrice Serodes dans la conclusion de son ouvrage.

423 Louis Brunet, *L'œuvre de la France à Madagascar*, op. cit., p. 591.